

côté, par un lion en bronze, qui mettait la griffe sur une tortue, et de l'autre par un therme en marbre, couvert de mousse.

Du perron on entrait dans un vaste vestibule, où se promenaient magistralement un suisse, personnage architectural à l'angle duquel se dressait une hallebarde.

Nous ne voyons plus guère aujourd'hui de ces suisses que dans les églises. Avant la Révolution il y en avait dans toutes les grandes maisons.

Ce personnage ouvrait, à ceux qu'il jugeait dignes d'arriver jusqu'à son Excellence M. le lieutenant de police, une porte qui donnait accès dans une suite de grands salons mal meublés, toujours vides et froids comme l'hiver.

Au fond d'une galerie, dans un petit cabinet, M. le lieutenant de police donnait ses audiences, travaillait, signait ses mandats, et dépouillait l'immense correspondance secrète qui lui était adressée.

En 1789, le lieutenant général de police était M. Thiroux de Crosnes.

Fils de Mme Thiroux d'Arcarville, célèbre au XVIII^e siècle par son esprit et la petite société dont elle était l'âme, Thiroux de Crosnes avait été à 26 ans nommé maître des requêtes.

Il s'était rendu célèbre en faisant réviser l'arrêt rendu par le Parlement de Toulouse contre Calas.

Les philosophes l'avaient protégé : d'abord intendant de Rouen, puis de Lorraine, il avait, en 1785, été nommé lieutenant général de police, par le roi Louis XVI.

Il avait marqué le début de son administration en ordonnant la suppression du cimetière des Innocents, situé au milieu des Halles.

C'était un homme fin, très-habile, et connaissant parfaitement les secrets d'une administration comme celle à la tête de laquelle il se trouvait placé.

Jamais en France, sous l'ancien régime, la police ne fut mieux faite que de 1785 à 1789.

Deux fois chaque jour le lieutenant général passait trois ou quatre heures dans le cabinet sombre du Châtelet.

Il y venait le matin : sur sa table il trouvait, rangés en ordre parfait, les rapports de ses nombreux agents.

Chaque rapport renfermait quelques indications précieuses.

Le secret d'une conversation confidentielle, surpris le soir, à une heure avancée, passait le lendemain matin sous les yeux de M. le lieutenant général.

Le soir, il savait ce qui s'était dit le matin dans les arrières salons du café Procope, rue de l'Ancienne-Comédie, où, avant la Révolution, se réunissaient les philosophes.

M. Thiroux de Crosnes tenait tous les fils de l'immense réseau qui enveloppait les mystères de la capitale, de la ville et de la cour.

Du jour où les Etats-Généraux s'étaient réunis, le lieutenant général de la police était plus occupé que jamais.

Depuis le 29 mars 1667, jour où S. M. Louis XIV avait nommé messire Gabriel-Nicolas de la Reynie, lieutenant général de police, jamais aucun des nombreux titulaires de cette charge importante n'avait lu tant de rapports, eu connaissance de tant de secrets, tenu les fils de tant d'intrigues, pénétré autant de mystères que M. Thiroux de Crosnes.

Un jour, c'était un avocat d'Arras, nouvellement débarqué à Paris, et qui, nommé député aux Etats-Généraux, rompaît, dans l'intimité des conversations privées, le silence qu'il gardait dans l'Assemblée : il tenait des propos vagues, mais terribles, d'après lesquels il n'aurait fallu rien moins que pendre, à Montfaucon, le roi et sa famille. L'avocat d'Arras, inconnu alors de tout le monde et dont les déclamations révolutionnaires n'avaient encore d'écho qu'au Châtelet, avait nom Maximilien Robespierre.

Un autre jour, c'était un jeune homme d'origine champenoise, fils d'un magistrat de Guise, avocat sans cause, qui, dans un café du Palais-Royal, avait crié : Mort aux aristocrates ! Le jeune robin voulait devenir homme de plume, et l'on annonçait à M. le lieutenant général qu'il allait paraître un journal intitulé : *Révolutions de France et de Brabant*, dirigé contre la royauté. Le rédacteur était le jeune séditieux du Palais-Royal, il s'appelait Pierre-Louis-Camille Desmoulin ; il était né en 1760.

Dans un autre rapport, on dénonçait à